

BREXIT : NOUS REFUSONS QUE LA COMMISSION EUROPEENNE SACRIFIE AVEC MEPRIS LES PORTS DES HAUTS-DE- FRANCE

Les Ports des Hauts-de-France sont gravement en danger. La proposition formulée par l'Union européenne en matière de corridors maritimes, et désavouée par M. Xavier BERTRAND, Président de la région Hauts-de-France, pourrait détourner des millions de tonnes de marchandises des ports maritimes de Hauts-de-France et générer de très nombreuses destructions d'emplois sur nos territoires. Le monde économique s'insurge !

Dans le cadre des négociations relatives au BREXIT, la Commission européenne a proposé le 1^{er} août dernier, un projet visant à adapter le tracé du corridor maritime entre l'Union européenne et l'Irlande en cas de BREXIT « dur ». Bruxelles envisage, pour éviter les futurs passages en douane à l'entrée et à la sortie du Royaume-Uni, de relier directement l'Irlande (Dublin et Cork) au Benelux (Zeebrugge, Anvers et Rotterdam), en passant au large des ports français, pourtant géographiquement bien plus proches.

Cette proposition **inacceptable et inexplicable (au mépris de la logique géographique)** détournerait des Hauts-de-France de très nombreux trafics maritimes. Elle remettrait en cause les investissements entrepris depuis plusieurs années pour le développement de ces entités, et aboutirait à la destruction de très nombreux emplois sur ces territoires.

Mme Elisabeth BORNE, Ministre des Transports et M. Xavier BERTRAND, Président de la région Hauts-de-France ont dès lors et chacun d'eux, très vivement réagi à l'encontre de ce projet.

« Cette proposition n'est pas acceptable pour la France » Elisabeth BORNE, Ministre des Transports

« Jusqu'au bout, on va rester mobilisés ! » Xavier BERTRAND, Président de la région Hauts-de-France

L'argumentaire de la Commission européenne, basé sur les services existants entre l'Europe continentale et l'Irlande omet en outre les éléments suivants. Une très grande partie des flux provenant de l'Irlande passe aujourd'hui par les Hauts-de-France via des liaisons routières, transitant soit par le Tunnel sous la Manche, soit par les Ports de la Côte d'Opale. Ce projet doit de plus et avant tout porter sur l'avenir. Prendre pour étalon les services existants apparaît contraire à la libre concurrence entre les infrastructures portuaires maritimes.

Les acteurs économiques font de ce fait part de leur totale opposition envers ce projet.

La CCI et les acteurs économiques, montreront une vigilance accrue à l'égard de ces dispositions en cours de négociations et souhaitent se joindre aux efforts engagés par les acteurs publics, régionaux, nationaux et européens pour construire une solution efficiente, durable et équitable en matière de mobilité post BREXIT.

Philippe HOURDAIN
Président de la CCI
de région
Hauts-de-France

Philippe VASSEUR
Ancien Ministre
Président de la Mission
Rev3 Hauts-de-France

Frédéric MOTTE
Président du
MEDEF
Hauts-de-France

François LAVALLÉE
Président de la CCI
Littoral
Hauts-de-France

Bruno FONTAINE
Président de la CCI
Grand Hainaut
Président de
Norlink Ports